

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Il est possible d'obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 1-866-378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire »), 36 Toronto Street, Suite 1070, Toronto, (Ontario) M5C 2C5, ou en consultant sur notre site Web, à l'adresse ngam.natixis.com, ou sur celui de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous selon l'une ou l'autre de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

NOTE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES.

Ce rapport peut renfermer des déclarations prospectives sur le Fonds, notamment sur sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Une déclaration prospective est une déclaration de nature prévisionnelle qui est assujettie ou fait référence à des événements ou à des facteurs futurs. Elle se caractérise par l'emploi de termes à connotation prospective comme « s'attendre à », « prévoir », « projeter », « croire », « estimer », et d'autres expressions analogues, ou leur forme négative. De plus, toute déclaration qui peut être faite au sujet du rendement futur, des stratégies ou perspectives et des mesures que pourrait prendre le Fonds est considérée aussi comme une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur les attentes et les projections actuelles à l'égard d'événements futurs et sont forcément assujetties, notamment, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses au sujet du Fonds et de facteurs économiques.

Les déclarations prospectives ne garantissent en rien les rendements futurs, et les événements et les résultats réels pourraient être très différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans une déclaration prospective faite par Fonds en raison de facteurs importants. Parmi ces facteurs, notons entre autres les conditions générales de l'économie de la situation politique et du marché, les taux d'intérêt et de change, les marchés financiers, la concurrence, les changements technologiques, les changements apportés à la réglementation gouvernementale, des procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et des catastrophes.

Nous insistons sur le fait que la liste des facteurs précités n'est pas exhaustive. Par conséquent, nous vous invitons à prendre soigneusement en compte ces facteurs et d'autres facteurs avant de prendre toute décision d'investissement et nous vous demandons instamment de ne pas vous fier indûment sur ces déclarations prospectives. De plus, le Fonds n'entend pas mettre à jour l'une ou l'autre de ces déclarations prospectives par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ni pour tout autre motif.

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds d'obligations canadien NexGen (le « Fonds ») cherche à obtenir un flux de revenu stable tout en préservant le capital, principalement au moyen de placements dans des titres à revenu fixe canadiens. Le sous-conseiller en valeurs, J. Zechner Associates Inc. (« Zechner » ou le « sous-conseiller en valeurs »), utilise, pour l'administration du Fonds, des stratégies de placement qui permettent d'analyser la direction probable des taux d'intérêt, la valeur relative entre diverses durées jusqu'à l'échéance, les émissions individuelles et divers secteurs du marché obligataire.

Résultats

La valeur liquidative du Fonds a augmenté de 27 921 211 \$ à 238 753 000 \$ au cours de la période. Cette augmentation était le résultat d'une combinaison de l'investissement direct par le Fonds à gestion fiscale d'obligations canadiennes NexGen dans des parts du Fonds et rendement positif des placements compensée par des rachats nets.

Pour la période closes le 30 juin 2016, la série comptes ordinaires du Fonds a dégagé un rendement de 3,3%, comparativement à 4,1% pour l'indice de référence, l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada (l'« indice »). Contrairement à celui de l'indice, le rendement du Fonds est calculé après déduction des frais. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour connaître le rendement des autres séries et catégories du Fonds.

Les obligations ont enregistré une demande soutenue au début de 2016, car les investisseurs cherchaient à se défaire de tout autre titre plus risqué. C'est ainsi que de très fortes liquidations ont eu lieu sur les marchés mondiaux des actions et des produits de base. Le prix du pétrole a accusé l'un des reculs les plus marqués, atteignant 29 % à la mi-février. D'autres produits de base ont également été touchés, le cuivre, par exemple, qui a chuté de 9 %. Les marchés des actions ont été très faibles, eux aussi, certains ayant connu leur pire début d'année civile de tous les temps. L'indice composite de la Bourse de Shanghai a baissé de plus de 22 %, le S&P 500 et l'indice mondial Morgan Stanley ont tous deux perdu plus de 10 %, tandis qu'au Canada, l'indice S&P/TSX fléchissait de 9 %. D'aussi importantes pertes ont déclenché une ruée sur les obligations plus sûres, ce qui a réduit les rendements de certaines obligations gouvernementales fédérales à de bas niveaux record. Cependant, l'aversion pour le risque a également influé sur les obligations de société, car les primes de risque (c'est-à-dire les écarts de rendement) ont grandement augmenté. Même les écarts de rendement des obligations provinciales se sont élargis dans le contexte de quasi-panique des six premières semaines de l'année.

Les rendements obligataires ont également fléchi en raison des pressions à la baisse des politiques monétaires énergiques de plusieurs banques centrales autour du globe. En janvier, la Banque du Japon a adopté des taux d'intérêt négatifs afin de stimuler son économie. En février, la banque centrale de Suède, la Riksbank, a surpris les observateurs en enfonçant davantage en territoire négatif ses taux d'intérêt administrés, les faisant passer de -0,35 % à -0,50 %. Même si l'économie suédoise avait crû à un taux enviable de près de 4 % au plus récent trimestre, la Riksbank s'inquiétait de la trop faible inflation au pays. Et en mars, la Banque centrale européenne a réduit tous ses taux d'intérêt administrés, accru ses achats mensuels d'obligations – les portant de 60 à 80 milliards d'euros – et inclus, pour la première fois, les obligations de société parmi les obligations admissibles.

De la mi-février à avril, la reprise a été aussi forte que la liquidation du début de l'année. Ainsi, les rendements obligataires canadiens ont atteint leurs sommets jusqu'à maintenant dans l'année à la fin d'avril. Mère Nature est cependant intervenue dans les premiers jours de mai, lorsque des incendies forestiers dans la région de Fort McMurray ont forcé l'évacuation de plus de 80 000 résidents et la réduction de la production pétrolière de plus d'un million de barils par jour. L'incidence négative temporaire des incendies forestiers, combinée avec une croissance décevante au Canada au premier trimestre, a entraîné une nouvelle baisse des rendements obligataires en mai. Toutefois, les plus importants changements dans les rendements obligataires sont survenus en juin, lorsque l'attention des marchés financiers mondiaux s'est tournée vers le référendum britannique sur le maintien ou le retrait du pays de l'Union européenne. Les variations dans les sondages d'opinion ont entraîné les rendements à la baisse, puis à la hausse, avant le vote. En fin de compte, la victoire du Brexit a fait chuter les rendements, car l'incertitude résultante a suscité une autre ruée vers la sécurité des obligations dans le monde entier. Pendant que les rendements de plus en plus d'obligations souveraines autour du globe passaient en territoire négatif, le marché obligataire canadien s'avérait attrayant en comparaison. Les écarts de rendement des obligations de société et des obligations provinciales ont inversé leurs mouvements d'élargissement antérieurs dans ce rebond.

La Banque du Canada a laissé ses taux directeurs inchangés au cours des six premiers mois de 2016. La Banque a indiqué qu'elle attendait les détails du plan de relance budgétaire promis par le nouveau gouvernement fédéral avant de décider du besoin d'une nouvelle détente monétaire. De plus, il semble que la Banque ne voulait pas occasionner d'autres baisses du taux de change. Dans son budget, le gouvernement fédéral a effectivement annoncé les mesures de relance attendues, ce qui devrait stimuler la croissance au Canada plus tard en 2016, ainsi qu'en 2017. Pour l'investisseur obligataire, un des principaux aspects du budget était l'accroissement de l'émission d'obligations fédérales prévu pour l'exercice 2016-2017.

Le rendement du Fonds, avant charges, a été légèrement inférieur à celui de l'indice de référence à la première moitié de 2016. Cet écart est principalement attribuable à la surpondération des obligations de société, dont le rendement a fléchi comparativement aux obligations gouvernementales. Pendant le trimestre, le sous-conseiller a vendu plusieurs titres de sociétés qui, pour la plupart, avaient vu leur solvabilité se détériorer. Parmi les titres vendus, on compte Metro Inc., Fonds de placement immobilier Cominar, Hospital Infrastructure Partners et Daimler Canada Finance. Les nouveaux titres acquis comprennent OMERS Realty, CT REIT, un billet à taux variable de la Banque Manuvie, TransCanada Pipelines, Banque de Montréal et Altalink. La pondération des obligations de société a augmenté, passant de 44,0 % au début de l'année à 46,4 % à la moitié de l'année.

Événements récents

Le sous-conseiller est d'avis que la volatilité et l'incertitude attribuables au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne pourraient durer quelques mois. Premièrement, le parti conservateur britannique doit se choisir un nouveau chef, car le premier ministre actuel, David Cameron, a démissionné et ne s'occupera pas de la sortie de l'Union européenne. Deuxièmement, une fois qu'un nouveau premier ministre sera au pouvoir, il n'est pas certain que le Parlement ait à approuver la décision d'invoquer l'article 50 qui régit le processus de retrait. Comme, en fait, le référendum n'était pas exécutoire, le Parlement pourrait choisir de ne pas approuver le retrait de l'UE. La probabilité d'un rejet des résultats référendaires augmentera si les conséquences économiques s'annonçaient trop désastreuses, si la livre sterling s'effondrait ou si l'Écosse était tentée de tenir un second référendum sur sa séparation du Royaume-Uni. Un troisième aspect est que les tenants du « Brexit » n'ont jamais présenté de stratégie cohérente sur la gestion des divers bouleversements qui découleraient du retrait de l'UE. Une plus grande attention sur l'élaboration d'une telle stratégie pourrait susciter une certaine prudence à l'égard du déclenchement effectif du retrait.

La croissance économique au Canada, aux États-Unis et dans le monde devrait être positive pendant la seconde moitié de l'année. Cependant, les marchés obligataires ne sont pas actuellement centrés sur les conditions économiques. Ce sont plutôt l'évolution des politiques et la poursuite des programmes d'assouplissement quantitatif de certaines banques centrales qui dominent les marchés des obligations. Nonobstant les faibles niveaux record de tous les temps des rendements obligataires, il est possible que ces facteurs entraînent les rendements encore plus bas. Par conséquent, le sous-conseiller estime prudent de maintenir les durations du portefeuille proches de celles de leurs indices de référence respectifs.

Bien qu'il soit improbable que la Banque du Canada relève les taux d'intérêt dans un avenir prévisible, il est également improbable qu'elle les réduise. Ainsi, comme les rendements des obligations du Canada à 5 ans sont très voisins des rendements à 1 an, le sous-conseiller réduit au minimum les titres échéant entre 2 et 5 ans en portefeuille. Le Fonds détient plutôt une combinaison d'émissions à plus long terme et d'équivalents de trésorerie. Les écarts de rendement des obligations de société sont à des niveaux attrayants comparativement aux niveaux passés, et le Fonds est donc surpondéré dans ce secteur. Cependant, le sous-conseiller est prudent à l'égard des émetteurs qui pourraient être défavorisés par des rendements extrêmement faibles, comme les promoteurs d'importants régimes de retraite et les compagnies d'assurance vie. Le sous-conseiller est également prudent à l'égard de la situation concurrentielle du commerce de détail au Canada.

Transactions entre parties liées

NGAM Canada S.E.C. (le « gestionnaire ») fournit au Fonds des services de gestion, de distribution et d'administration de placements. Ces services sont offerts dans le cours normal des activités et comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre le gestionnaire et le Fonds. Conformément au Règlement 81-107, le Fonds doit créer un comité d'examen indépendant (CEI) auquel il doit soumettre toutes les questions de conflit d'intérêts, aux fins d'examen ou d'approbation. Le Règlement 81-107 oblige également le gestionnaire à établir des politiques et des procédures écrites pour traiter les questions de conflit d'intérêts, tenir un registre de ces questions et aider le CEI à exercer ses fonctions.

Frais de gestion

NGAM Canada S.E.C. est le gestionnaire du Fonds. En contrepartie des services-conseils en placement fournis, le gestionnaire touche des frais de gestion mensuels calculés en fonction de l'actif net moyen quotidien de chaque série du Fonds, à l'exception de la série comptes institutionnels. Le gestionnaire verse, à partir de ses frais de gestion, la rémunération du gestionnaire de portefeuille, ainsi que les commissions de vente et de suivi des courtiers qui distribuent les titres du fonds. En contrepartie des autres services administratifs fournis, le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds.

De temps à autre, le gestionnaire peut réduire les frais de gestion effectifs payables par certains porteurs de parts, en réduisant les frais de gestion imputés à ce fonds et en demandant au fonds de faire des distributions sur les frais de gestion aux porteurs de parts de montant égal à la réduction des frais de gestion. Les distributions sur les frais de gestion sont automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires du fonds et comptabilisées à titre de distribution dans les états financiers.

Charges d'exploitation

Chaque fonds est responsable du paiement de toutes les charges d'exploitation, y compris, mais sans s'y limiter, les impôts, les frais de comptabilité, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les frais liés aux services du fiduciaire, les honoraires du CEI, les frais de garde, les frais administratifs, les coûts des services aux investisseurs, les frais de courtage, les intérêts et les frais bancaires ainsi que les frais liés aux prospectus et aux autres rapports. En contrepartie des autres services administratifs fournis par le gestionnaire, le gestionnaire peut également facturer des frais administratifs aux fonds. Le gestionnaire attribue au fonds certains frais généraux qui sont directement liés à l'exploitation du fonds (exclusion faite du marketing et des ventes). Ces frais généraux comprennent une partie des frais liés aux logiciels, aux systèmes et aux salaires du personnel de TI le gestionnaire, aux installations, aux assurances (assurance des biens et assurance responsabilité civile seulement), à l'amortissement des immobilisations corporelles, à la téléphonie et aux communications, à l'impression, aux frais de bureau et à d'autres frais administratifs généraux.

Les charges d'exploitation sont attribuées à un fonds ou à une série d'un fonds. Les charges d'exploitation communes à plusieurs fonds peuvent être réparties entre les fonds en fonction du nombre moyen de porteurs de parts ou de la valeur liquidative moyenne quotidienne des fonds, ou selon d'autres méthodes de répartition que le gestionnaire juge pertinentes, d'après le type de charges d'exploitation à répartir.

Charges absorbées

Le gestionnaire peut renoncer à une partie des frais de gestion ou des charges d'exploitation pour certains fonds, ou absorber une partie de ces frais et charges. La décision d'absorber ces charges est revue périodiquement et prise à l'entière discrétion du gestionnaire, sans avis aux porteurs de parts.

Les frais relatifs aux parties liées facturés se présentent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015
Frais de gestion	167 153	212 722
Frais pour les services administratifs fournis par le gestionnaire	12 685	20 491
Charges du Fonds absorbées par le gestionnaire	(32 646)	(49 216)

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Changement de contrôle du gestionnaire

En août 2015, le nom de la société mère du gestionnaire, alors NexGen Financial Corporation, est devenu Société de Gestion mondiale d'actifs Natixis Canada.

Distributions nominales

Les distributions annuelles du Fonds peuvent être versées sous forme de distributions nominales. Une distribution nominale est émise lorsqu'un fonds annonce la distribution de parts supplémentaires, puis effectue une consolidation de parts afin que le nombre de parts en circulation après la consolidation corresponde au nombre de parts détenues avant le versement de la distribution. La distribution nominale n'a aucune incidence sur la valeur liquidative par part.

Opérations de prêt de titres

Certains fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Ces opérations permettent à un fonds de gagner des honoraires en contrepartie d'un accord pour le prêt de titres à un tiers, lesquels doivent être retournés au Fonds, sur demande, en échange d'une garantie prescrite. La valeur des titres hors trésorerie détenus en garantie doit être équivalente à 102 % au moins de la juste valeur des titres prêtés. Un revenu est tiré de ces opérations sous la forme d'honoraires payés par une contrepartie. Le revenu tiré de ces opérations est inclus dans l'état du résultat global des états financiers du Fonds.

Frais de gestion et description des séries

Le Fonds offre, à l'heure actuelle, huit séries de parts, à savoir les séries comptes ordinaires, F comptes ordinaires, comptes grande valeur, F comptes grande valeur, comptes très grande valeur, comptes institutionnels, la série avec frais reportés et la série avec frais réduits (Le Fonds a commencé à offrir la série à frais réduits le 8 mars 2010) (la séries comptes très grande valeur ne sont pas offerts aux fins d'achat après le 15 juin 2016, sauf au moment du réinvestissement d'une distribution ou d'une substitution des séries comptes très grande valeur d'un autre Fonds).

Les frais de gestion varient d'une série de parts à l'autre. Le Fonds paie le gestionnaire des frais de gestion globaux. Les frais de gestion afférents aux parts de la série comptes institutionnels sont négociés et payés directement par l'épargnant et non par le Fonds. Au moyen des frais de gestion, le gestionnaire paie la rémunération du conseiller en valeurs ainsi que les courtages et les commissions de suivi versées aux courtiers qui distribuent les titres du Fonds.

Séries	En pourcentage des frais de gestion		
	Frais de gestion (%)	Rémunération du courtier (%)	Administration générale, conseils en placement et profits (%)
Séries comptes ordinaire, avec frais reportés et avec frais réduits	1,35	27	73
Série F comptes ordinaires	0,85	0	100
Série comptes grande valeur	1,00	50	50
Série F comptes grande valeur	0,60	0	100
Série comptes très grande valeur	0,95	37	63

Aperçu du portefeuille au 30 juin 2016

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. On peut obtenir des mises à jour mensuelles, sans frais, en téléphonant au 1 866 378-7119, en nous écrivant à l'adresse NGAM Canada S.E.C., 36 Toronto Street, Suite 1070, Toronto (Ontario) M5C 2C5, sur notre site Web, à ngam.natixis.com, ou sur celui de SEDAR, à www.sedar.com.

25 Principaux titres en portefeuille	%**	Répartition sectorielle	%**
Gouvernement du Canada 5,75 % 1er juin 2029	7,5	Obligations de sociétés	45,9
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1 2,90 % 15 juin 2024	6,0	Obligations du gouvernement provinciales	26,6
Province de l'Ontario 2,60 % 2 juin 2025	5,6	Obligations du gouvernement fédérales	20,9
Province de la Colombie-Britannique 5,70 % 18 juin 2029	5,3	Trésorerie et les équivalents de trésorerie [^]	4,4
Province de Québec 5,00 % 1er déc. 2038	5,1	Titres adossés à des créances hypothécaires	1,1
Gouvernement du Canada 4,25 % 1er déc. 2026	4,6	Obligations du gouvernement municipales	1,1
Gouvernement du Canada 4,25 % 1er déc. 2026	4,5	Total	100,0
Trésorerie et les équivalents de trésorerie [^]	4,4		
Province de Québec 5,00 % 1er déc. 2038	3,3		
Gouvernement du Canada 1,50 % 1er juin 2026	2,9		
IG Investment 2,05 % 1er nov. 2018	2,1		
Transpower New Zealand Limited 3,00 % 20 mars 2017	1,7		
Manulife Finance Delaware LP 5,06 % 15 déc. 2041	1,6		
Bank of America Corporation 1,88 % 1er juin 2016	1,5		
Municipal Finance Authority de la Colombie-Britannique 3,35 % 1er juin 2022	1,5		
First National 1,85 % 1er juin 2019	1,5		
Pembina Pipeline Corporation 4,75 % 30 avr. 2043	1,4		
Fiducie d'actifs BNC 7,45 % 29 déc. 2049	1,4		
Gouvernement du Canada 3,50 % 1er déc. 2045	1,3		
Fiducie de capital CIBC 9,98 % 30 juin 2108	1,3		
Federated Co-operatives Limited 3,92 % 17 juin 2025	1,3		
Ville de Montréal 3,50 % 1er sept. 2023	1,2		
Province de la Saskatchewan 2,75 % 2 déc. 2046	1,2		
Smart Real Estate Investment Trust 3,39 % 1er déc. 2017	1,2		
Inter Pipeline Ltd. 3,17 % 24 mars 2025	1,1		

**En fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations suivant laquelle les titres sont évalués aux cours de clôture le 30 juin 2016.

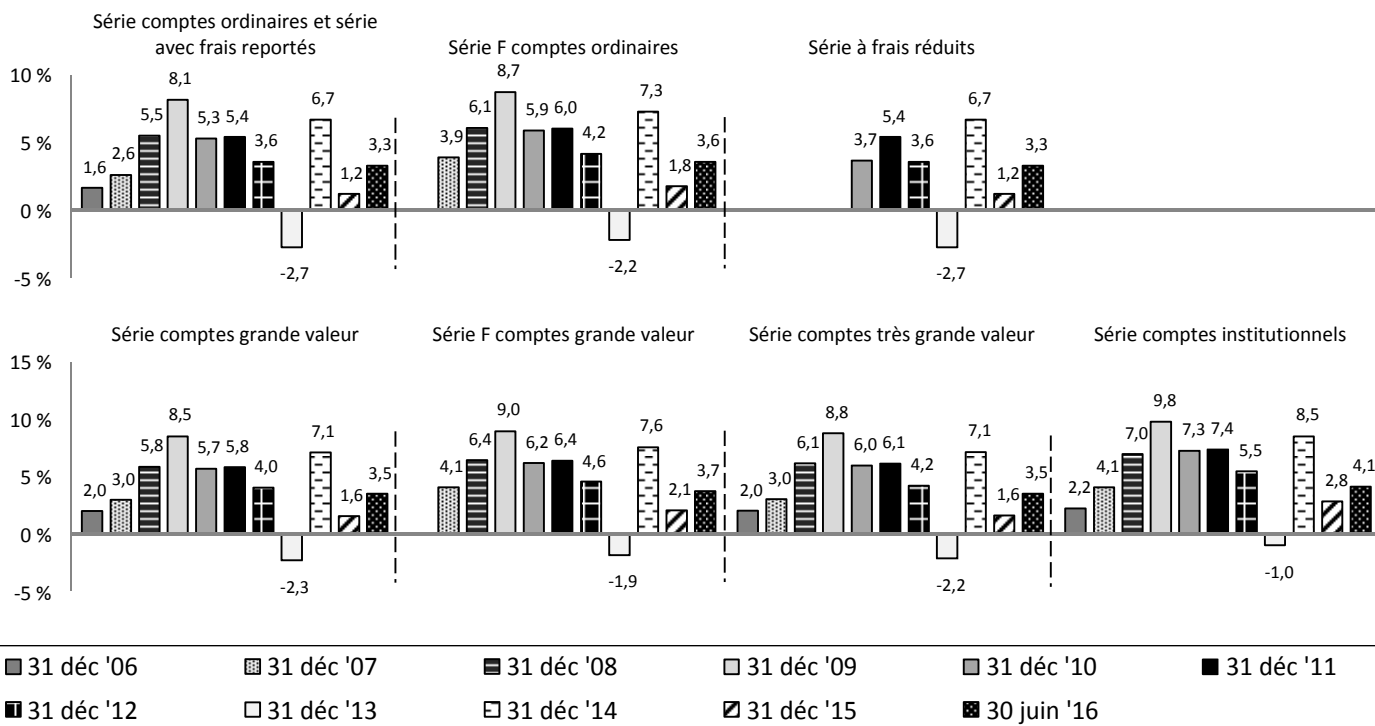
[^]y compris d'autres fonds de roulement.

Rendement passé

Le rendement passé montre le rendement historique des différentes séries de parts du Fonds. Les chiffres qu'ils renferment ne sont donnés qu'à titre d'information, le rendement passé du Fonds n'étant pas nécessairement un indicateur de son rendement futur. Les données sur le rendement passé supposent le réinvestissement de toutes les distributions dans des parts supplémentaires de la même série du Fonds. Elles ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui peuvent réduire le rendement.

Rendement annuel

Les graphiques suivants indiquent le rendement annuel de chaque série de parts du Fonds depuis sa date de création de détail - le 5 septembre 2006. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse de la valeur d'un placement du premier au dernier jour de chaque période financière, (Le rendement de la série F comptes ordinaires et de la série F comptes grande valeur pour 2007 est présenté pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2007. Le rendement des parts de série à frais réduits à l'exercice 2010 est présenté pour la période du 8 mars au 31 décembre 2010).



Faits saillants de nature financière*

Les tableaux ci-après présentent des données financières clés concernant le Fonds; ils ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour chacune des années ou la périodes terminées aux dates indiquées.

ACTIF NET PAR PART (EN DOLLARS) ¹

	Séries comptes ordinaires, avec frais reportés et avec frais réduits						Série F comptes ordinaires					
	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 11	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 11
Actif net au début de la période	12,76	12,86	12,28	12,63	12,18	11,55	13,48	13,51	12,83	13,12	12,58	11,86
Augmentation (diminution) liée aux activités :												
Total des revenus	0,22	0,44	0,43	0,43	0,45	0,43	0,23	0,46	0,45	0,44	0,47	0,45
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de la période	0,02	0,25	0,53	(0,10)	0,24	0,30	0,02	0,26	0,54	(0,07)	0,25	0,32
Gains (pertes) non réalisés au cours de la période	0,17	(0,48)	(0,07)	(0,69)	(0,26)	(0,12)	0,22	(0,48)	0,03	(0,64)	(0,19)	(0,05)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	0,41	0,21	0,89	(0,36)	0,43	0,61	0,47	0,24	1,02	(0,27)	0,53	0,72
Distributions:												
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	(0,13)	(0,25)	(0,48)	(0,38)	(0,23)	(0,43)	(0,14)	(0,26)	(0,50)	(0,40)	(0,24)	(0,44)
Des dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	(0,18)	-	-	-	-	-	(0,18)	-
Remboursement de capital	-	(0,01)	(0,01)	(0,02)	-	-	-	(0,01)	(0,01)	(0,01)	-	-
Distributions totales ³	(0,13)	(0,26)	(0,49)	(0,40)	(0,41)	(0,43)	(0,14)	(0,27)	(0,51)	(0,41)	(0,42)	(0,44)
Actif net à la fin de la période *	13,05	12,76	12,86	12,28	12,61	12,18	13,83	13,48	13,51	12,83	13,10	12,58

	Série comptes grande valeur						Série F comptes grande valeur					
	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 11	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 11
Actif net au début de la période	12,88	12,94	12,31	12,60	12,09	11,42	13,47	13,47	12,75	12,99	12,41	11,67
Augmentation (diminution) liée aux activités :												
Total des revenus	0,22	0,44	0,43	0,43	0,45	0,43	0,23	0,46	0,45	0,44	0,46	0,44
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de la période	0,02	0,24	0,67	(0,11)	0,24	0,30	0,02	0,25	0,56	(0,06)	0,25	0,31
Gains (pertes) non réalisés au cours de la période	0,19	(0,48)	(0,36)	(0,67)	(0,19)	(0,06)	0,23	(0,52)	0,01	(0,57)	(0,16)	(0,02)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	0,43	0,20	0,74	(0,35)	0,50	0,67	0,48	0,19	1,02	(0,19)	0,55	0,73
Distributions:												
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	(0,13)	(0,25)	(0,49)	(0,38)	(0,23)	(0,43)	(0,13)	(0,26)	(0,50)	(0,39)	(0,24)	(0,44)
Des dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	(0,18)	-	-	-	-	-	(0,18)	-
Remboursement de capital	-	(0,01)	(0,01)	(0,01)	-	-	-	(0,01)	(0,01)	(0,01)	-	-
Distributions totales ³	(0,13)	(0,26)	(0,50)	(0,39)	(0,41)	(0,43)	(0,13)	(0,27)	(0,51)	(0,40)	(0,42)	(0,44)
Actif net à la fin de la période *	13,20	12,88	12,94	12,31	12,58	12,09	13,84	13,47	13,47	12,75	12,98	12,41

	Série comptes très grande valeur						Série comptes institutionnels					
	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 11	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 11
Actif net au début de la période	12,92	12,97	12,33	12,59	12,08	11,38	8,64	8,60	8,16	8,24	7,80	7,26
Augmentation (diminution) liée aux activités :												
Total des revenus	0,22	0,45	0,43	0,43	0,44	0,43	0,15	0,29	0,28	0,28	0,29	0,28
Total des frais (sauf les distributions)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés au cours de la période	0,02	0,25	0,59	(0,11)	0,24	0,30	0,04	0,16	0,17	(0,07)	0,18	0,10
Gains (pertes) non réalisés au cours de la période	0,20	(0,45)	0,01	(0,60)	(0,14)	(0,04)	2,23	(0,21)	0,36	(0,29)	0,01	0,06
Augmentation (diminution) totale liée aux activités ²	0,44	0,25	1,03	(0,28)	0,54	0,69	2,42	0,24	0,81	(0,08)	0,48	0,44
Distributions:												
Du revenu de placements net (sauf les dividendes)	(0,13)	(0,25)	(0,49)	(0,38)	(0,23)	(0,43)	(0,05)	(0,19)	(0,41)	(0,25)	(0,15)	(0,27)
Des dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	(0,18)	-	-	-	-	-	(0,12)	-
Remboursement de capital	-	(0,01)	(0,01)	(0,01)	-	-	-	(0,01)	(0,01)	(0,01)	-	-
Distributions totales ³	(0,13)	(0,26)	(0,50)	(0,39)	(0,41)	(0,43)	(0,05)	(0,20)	(0,42)	(0,26)	(0,27)	(0,27)
Actif net à la fin de la période *	13,24	12,92	12,97	12,31	12,59	12,08	8,95	8,64	8,60	8,16	8,23	7,80

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

**RATIOS ET DONNÉES
SUPPLÉMENTAIRES ¹**

	Séries comptes ordinaires, avec frais reportés et avec frais réduits						Série F comptes ordinaires					
	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 11	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 11
Actif net (\$) ²	15 234 061	16 397 265	22 500 150	35 374 237	57 606 234	50 459 363	4 205 852	4 323 835	5 033 605	8 061 406	24 824 709	24 202 884
Nombre de parts en circulation	1 166 959	1 284 915	1 749 438	2 880 139	4 561 413	4 138 721	304 194	320 771	372 604	628 391	1 892 377	1 921 941
Ratio des frais de gestion (%) ³	1,71	1,71	1,86	1,90	1,91	1,99	1,16	1,17	1,31	1,34	1,35	1,40
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ³	1,88	1,97	1,88	1,90	1,92	2,00	1,34	1,42	1,32	1,34	1,35	1,41
Ratio des frais d'opération (%) ⁴	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁵	46,15	76,46	83,65	129,00	114,84	136,02	46,15	76,46	83,65	129,00	114,84	136,02
Valeur liquidative par part (\$) ²	13,05	12,76	12,86	12,28	12,63	12,19	13,83	13,48	13,51	12,83	13,12	12,59

	Série comptes grande valeur						Série F comptes grande valeur					
	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 11	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 11
Actif net (\$) ²	3 954 141	5 036 753	4 310 571	1 702 834	1 797 575	1 889 152	1 531 510	1 790 989	1 393 571	1 701 546	4 673 597	3 768 701
Nombre de parts en circulation	299 462	390 934	333 198	138 371	142 688	156 025	110 646	132 914	103 489	133 434	359 652	303 229
Ratio des frais de gestion (%) ³	1,34	1,35	1,48	1,46	1,47	1,58	0,88	0,88	1,02	0,99	0,98	1,07
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ³	1,52	1,60	1,49	1,46	1,47	1,59	1,06	1,13	1,03	0,99	0,98	1,07
Ratio des frais d'opération (%) ⁴	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁵	46,15	76,46	83,65	129,00	114,84	136,02	46,15	76,46	83,65	129,00	114,84	136,02
Valeur liquidative par part (\$) ²	13,20	12,88	12,94	12,31	12,60	12,11	13,84	13,47	13,47	12,75	12,99	12,43

	Série comptes très grande valeur						Série comptes institutionnels					
	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 11	30 juin 16	31 déc. 15	31 déc. 14	31 déc. 13	31 déc. 12	31 déc. 11
Actif net (\$) ²	358 896	371 311	443 860	442 217	467 342	715 763	213 468 837	1 058	1 028	119 435 950	120 751 213	16 736 592
Nombre de parts en circulation	27 098	28 739	34 232	35 864	37 084	59 189	23 863 129	122	120	14 644 680	14 659 147	2 142 640
Ratio des frais de gestion (%) ³	1,30	1,30	1,42	1,30	1,31	1,31	0,15	0,02	0,16	0,12	0,13	0,15
Ratio des frais de gestion avant renoncations et absorptions (%) ³	1,48	1,56	1,43	1,30	1,31	1,32	0,33	0,27	0,18	0,12	0,13	0,15
Ratio des frais d'opération (%) ⁴	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁵	46,15	76,46	83,65	129,00	114,84	136,02	46,15	76,46	83,65	129,00	114,84	136,02
Valeur liquidative par part (\$) ²	13,24	12,92	12,97	12,33	12,60	12,09	8,95	8,64	8,60	8,16	8,24	7,81

Reportez aux notes de bas de la dernière page de ce document.

FAITS SAILLANTS DE NATURE FINANCIÈRE

* Pour les périodes amorcées à compter du 1^{er} janvier 2014, les faits saillants financiers sont tirés des états financiers dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Pour la période comparative de 2013, l'actif net par part au début et à la fin de la période a été modifié pour tenir compte de l'adoption des IFRS, et pour les périodes antérieures au 1^{er} janvier 2013, les faits saillants financiers sont tirés des états financiers dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR »). L'actif net par part, pour les périodes antérieures au 1^{er} janvier 2013, est calculé conformément aux PCGR, et la valeur liquidative dans le tableau de ratios et données supplémentaires est présentée selon la valeur aux fins des opérations. Tous les autres calculs aux fins du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds sont effectués à l'aide de la valeur liquidative. Au 30 juin 2016, en vertu des IFRS, la différence entre « l'actif net » et la « valeur liquidative » est négligeable.

ACTIF NET PAR ACTION notes

- ¹ Ces données sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds en date du 31 décembre des années indiquées et des états financiers intermédiaires au 30 juin 2016. La valeur comptable d'une part avant le 1^{er} Janvier, 2013 présentée dans les états financiers pourraient différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'évaluation d'un fonds en raison de l'adoption des normes décrites dans le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation.
 - ² La valeur liquidative et les distributions sont établies en fonction du nombre réel de parts au moment considéré. L'augmentation (diminution) liée aux activités est établie en fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période comptable.
 - ³ Les distributions ont été réinvesties en parts additionnelles du Fonds, sauf si l'épargnant a demandé qu'elles lui soient versées en espèces.
- * Il ne s'agit pas d'un rapprochement entre la valeur comptable au début et à la fin de la période, car les données sur l'augmentation (diminution) liée aux activités sont fondées sur le nombre moyen de parts pondéré au cours de la période plutôt que sur le nombre réel de parts au moment donné.

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES notes

- ¹ Données au 30 juin 2016 et au 31 décembre des années indiquées.
- ² La valeur liquidative totale et la valeur liquidative par part avant le 1^{er} Janvier, 2013 sont présentées en fonction de la valeur liquidative aux fins des opérations qui peut différer du montant présenté dans les états financiers en raison de l'adoption des normes décrites dans le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation.
- ³ Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé conformément au Règlement 81-106 et il est établi en fonction du total des frais (exception distributions, faite du courtage, des frais liés aux opérations du portefeuille et des frais sur les contrats à terme, le cas échéant) pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de celle-ci. Lorsqu'une série a été établie au cours de la période, le ratio des frais de gestion est annualisé, depuis la date de création de la série jusqu'à la fin de la période.

Le gestionnaire peut autoriser une réduction des frais de gestion ou des taux des frais d'exploitation, ou les deux, pour certains investisseurs du Fonds qui paient ou engagent des distributions ou autres frais normalement payés par le Fonds ou le gestionnaire. Dans ce cas, le gestionnaire autorise une réduction ou un rabais sur une portion des frais de gestion, le Fonds ou le gestionnaire paie un montant égal à la réduction soit au titre d'une distribution, soit d'un rabais direct. Le RFG ne tient pas compte de ce type de réduction.

Le gestionnaire peut temporairement décider de réduire ou de prendre en charge les frais de gestion ou les frais d'exploitation du Fonds, ou les deux, et peut, en tout temps, mettre fin à cette réduction ou cette prise en charge. Le gestionnaire s'attend à continuer d'absorber ces frais ou ces charges jusqu'à ce que le Fonds soit d'une taille suffisamment grande pour pouvoir raisonnablement absorber tous les frais et toutes les charges.
- ⁴ Le ratio des frais d'opération représente le total des courtages et des autres frais liés aux opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de la période..
- ⁵ Le taux de rotation du portefeuille indique le niveau d'activité selon lequel le conseiller en valeurs gère le portefeuille du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille d'un fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opération qu'il doit payer seront élevés, et plus les chances qu'un épargnant touche un gain en capital imposable seront élevées pour la période en cause. Il n'existe pas nécessairement de lien entre un volume d'opérations élevé et le rendement d'un fonds.